



Ngawang, la tibétaine, est libre !

Ce soir je suis profondément heureux. Un petit bout de femme, Ngawang Sangdrol, emprisonnée dès l'âge de onze ans pour avoir crié lors d'une fête « Vive le Tibet libre ! », vient de faire plier l'un des plus puissants systèmes répressifs de la planète : la Chine. Je ne l'ai jamais rencontrée, mais je vis en pensée avec elle depuis 1993,

quand Cyrille Beerens, au nom du CSPT (1), me proposa de préfacer une précieuse cassette : Ngawang, avec une douzaine de ses camarades, avait pu enregistrer en prison des chants de liberté. Ces voix d'outre-monde, bouleversantes de force et de pureté, défiaient la force brutale qui croyait les réduire au silence. La cassette a voyagé jusqu'en Europe, via Dharamsala. Dénoncée, sa peine est triplée : neuf ans à Drapchi, l'Alcatraz tibétaine. Animée d'une foi à toute épreuve, Ngawang a fait face aux brimades, aux tortures et aux privations. En 1996, pour défendre ses camarades, la jeune nonne s'oppose à une gardienne : cette altercation lui vaudra six mois de cachot et une nouvelle condamnation à huit ans. « La Petite » ne bronche pas. En 1997, son sort commence à émouvoir la communauté internationale. Sa compassion exemplaire, sa jeunesse et son courage font de la prisonnière la plus lourdement condamnée au Tibet le symbole de la lutte de son peuple pour la liberté. Une mobilisation discrète et impressionnante se tisse à travers le monde pour demander sa libération au gouvernement chinois. Des hommes d'État, des ministres courageux plaident sa cause à chaque visite officielle d'un haut responsable chinois en France. Là où les États ne peuvent évoquer les Droits de l'Homme qu'avec prudence et diplomatie, des intellectuels, des artistes, des journalistes, des parlementaires de tous bords, des élus et une foule d'anonymes vont harceler de lettres et de pétitions les responsables chinois et leurs représentants dans toutes les capitales. Cette année-là j'ai dédié à Ngawang une chanson, « La tibétaine », pour dire combien, dans certains endroits du monde, le fait de chanter est un acte plus courageux qu'ailleurs.

Le 17 octobre à 11 heures 30 GMT, Ngawang a quitté libre la prison de Drapchi. Même si son état de santé inspirait de vives inquiétudes... « Rebelle à neuf ans, prisonnière à onze » (2), sa victoire, minuscule à l'échelle de la Chine, est immense au regard du monde. Un empire a dû reculer devant la détermination d'une jeune fille de 25 ans.
« Quelque part au-delà des murs, J'entends toujours la voix si pure,
De la tibétaine chanter, Leur espoir en la liberté. »

LA CHRONIQUE DE YVES DUTEIL

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE,
MAIRE DE PRÉCY-SUR-MARNE.
SON DERNIER DISQUE :
« SANS ATTENDRE »
(ÉDITIONS DE L'ÉCRITOIRE, INCA).
PROCHAIN SPECTACLE : DIMANCHE
1^{ER} DÉCEMBRE, À JAVRON (53).



« Animée d'une foi à toute épreuve, Ngawang a fait face aux brimades, aux tortures et aux privations. »

(1) Comité de Soutien au Peuple Tibétain.

(2) « La Prisonnière de Lhassa », Philippe Broussard et Danielle Laeng (Stock).